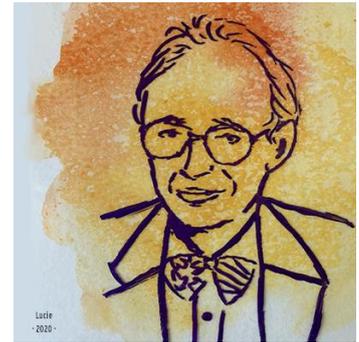


« L'humanisme du droit c'est aussi refuser son omniprésence, l'illusion que le droit peut tout diriger et tout organiser, car il existe d'autres valeurs qui régissent les hommes. (...) En étant humaniste le droit échappe à sa sécheresse naturelle, maîtrise ses inhumanités et combat ses impostures : il est un droit vivant qui donne aux hommes un sens à leur vie. »<sup>1</sup>.



**Biographie :** Né à Mayence le 7 mars 1925, Philippe MALAURIE est reçu à l'agrégation de Droit privé en 1951. Il a obtenu son premier poste à l'Institut des hautes études de Tunis avant de rejoindre la faculté de droit de Poitiers en 1955<sup>2</sup>. Durant sa carrière, il eut également l'occasion d'exercer à Beyrouth et Phnom Penh. Après avoir enseigné le droit civil à l'Université de Nanterre, université dans laquelle il sera élu Doyen de la Faculté de droit et de science économique de novembre 1968 à septembre 1969, il finira par intégrer l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Lors de sa retraite académique il est consacré professeur émérite. Il sera nommé en 2019 commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

Philippe MALAURIE s'est éteint le premier avril 2020 à l'âge de 95 ans.

**Thèse :** « L'ordre public et le contrat : étude de droit civil comparé : France, Angleterre, URSS », 1953.

#### Ouvrages et articles majeurs :

- *Droit et littérature*, Cujas, 2000.
- *Le droit et l'exigence de la dignité*, Études, tome 398, mai 2003.
- Ph. MALAURIE et Ph. DELESTRE, *Droit civil illustré*, septembre 2011, LGDJ.

**Divers :** Son esprit éclectique s'est traduit par son vaste champ d'étude, en effet il fut l'auteur de nombreux ouvrages universitaires tant en droit des successions, sa spécialité, qu'en droit des obligations ou encore en droit international privé. Il disposait également d'une passion pour l'histoire héritée d'un père Professeur agrégé en histoire géographie, laquelle s'illustrait par un ouvrage intitulé *Anthropologie de la pensée juridique*<sup>3</sup>. Il fut d'ailleurs le rédacteur de la partie histoire du rapport annuel de la Cour de cassation en 1999<sup>4</sup>.

Ses positions affirmées ont pu être sujettes à controverse. Après s'être exprimé sur le lien qui unit droit et religion<sup>5</sup>, il s'est fermement opposé en 1998 à l'union entre personnes de même sexe<sup>6</sup>.

Ce Professeur qui en refusait l'appellation était réputé pour son humilité, saluée par son célèbre étudiant Philippe THERY,<sup>7</sup> mais également par son plus grand collaborateur Laurent AYNES qui le qualifie de « rebelle, humble et vrai »<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Ph. MALAURIE, *Dictionnaire d'un droit humaniste*, LGDJ, 2015.

<sup>2</sup> « Hommage à Philippe Malaurie (1925-2020) », Faculté Droit et Sciences Sociales de Poitiers.

<sup>3</sup> Ph. MALAURIE, *Anthropologie de la pensée juridique*, Cujas, 1995.

<sup>4</sup> *La Cour de cassation au XX<sup>e</sup> siècle*, rapport 1999.

<sup>5</sup> Ph. MALAURIE, « La bible et le droit » *RTD civ.*, 2000, p. 525.

<sup>6</sup> Ph. MALAURIE, « Un homosexuel célibataire ne peut adopter. - Familles monoparentales et égalité fiscale », *D.* 1997, p. 117.

<sup>7</sup> Ph. THERY, « Philippe Malaurie (1925-2020) souvenirs d'un étudiant », *D.*, 2020, p.774.

<sup>8</sup> L. AYNES, « Philippe Malaurie 1925-2020 », *Defrénois* 9 avril 2020, n°15, p. 12.

Agathe NICOLLEAU et Julie BOCQUIER, M2 DPF - Promotion 2019-2020.